

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

STRATEGIC OPPORTUNITY BOND FUND (Code ISIN: Parts D : FR0013327806)

Cet OPCVM est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Cet OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux » a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'EONIA capitalisé +3% (l'EONIA représente le taux de référence pour les transactions au jour le jour effectuées sur le marché interbancaire dans la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne.)

La stratégie de l'OPCVM consiste à gérer de façon discrétionnaire et en fonction des prévisions micro et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, un fonds investi dans des obligations et autres titres de créances internationaux avec une limite d'exposition à 30% maximum. Les obligations et autres titres de créances libellés en euros sont également éligibles à l'actif de l'OPCVM. L'exposition globale au marché d'actions (via les obligations convertibles, les OPC ou les IFT) est limitée à 10% maximum.

L'OPCVM sera investi jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables de toutes devises y compris en euros, émis tant par des émetteurs publics que privés. L'OPCVM pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net. L'OPCVM pourra investir de manière accessoire dans des titres émis par des Organismes de titrisation respectant les critères d'éligibilité des titres financiers définis par le Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM pourra être exposé aux marchés émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Les fourchettes d'exposition sont les suivantes :

- Émetteurs de l'Espace Économique Européen (EEE) : 100%
- Émetteurs hors Espace Économique Européen (EEE) : 30%
 - o Dont Émetteurs hors Espace Économique Européen (EEE) et hors OCDE : 30% »

Les émetteurs ou les titres peuvent être notés ou non par des agences de notation. Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant peuvent être des titres appartenant à la catégorie « investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou jugés équivalents ou par la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non investment Grade » (dans la limite de 30% de l'Actif de l'OPCVM).

Les titres et émetteurs non notés par les agences de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de -4 à +8.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées. L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

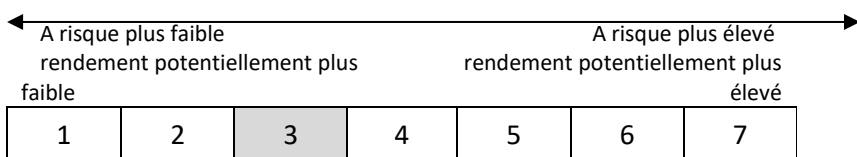
L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés jusqu'à une fois l'actif net. L'OPCVM pourra donc être exposé à 200% de son actif net. Le gérant interviendra sur les risques actions via les obligations convertibles, de taux, de crédit et de change à titre de couverture, d'exposition et d'arbitrage.

L'OPCVM distribue annuellement son résultat net (il pourra verser des acomptes sur dividendes) et capitalise ses plus-values nettes réalisées pour les porteurs de parts D.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité de l'OPCVM (depuis sa création) complétées sur la période de référence (5 ans) par celles d'un indicateur proche (volatilité inférieure à 5%). Cet OPCVM est classé dans la catégorie de risque 3 du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -4 et +8.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur qui conduirait à une baisse de la valeur liquidative. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.
- **Risque de liquidité** : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. Si une part significative du portefeuille devient illiquide la valeur liquidative pourrait baisser en cas de rachat important.
- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Néant
Frais de sortie :	Néant, sauf en cas de rachat d'un actionnaire supérieur à 10% de l'actif net auquel cas 1% maximum de commission sera appliquée à cet actionnaire.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1%**
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

** : Ce chiffre se fonde sur les une estimation du montant maximum qui sera prélevé ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payes par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.spgestion.fr

Performances passées

L'OPCVM et la part ont été créés en 2018. Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Première année affichée : 2019.

Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. Celle de l'indicateur de référence est capitalisée.

Les performances passées sont évaluées en Euro.

Les frais courants prélevés et la commission de performance sont inclus dans le calcul des performances passées.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus /rapport annuel/document semestriel) : Sur simple demande écrite auprès du gestionnaire financier par délégation : SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site www.spgestion.fr ou du conseiller financier : CREATERRA, 6 rue d'Arlon L-8399 Windhof. Luxembourg ou sur le site createrra.com.

La valeur liquidative est publiée dans les locaux de la société de gestion. Elle est disponible sur simple demande auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION et sur le site internet www.spgestion.fr.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La politique de rémunération de la société de gestion pourra être consultée sur le site www.spgestion.fr.

La responsabilité de SCHELCHER PRINCE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

SCHELCHER PRINCE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/04/2019 pour l'OPCVM STRATEGIC OPPORTUNITY BOND FUND.